

Le Bulletin de l'IVSS

(Inisyativ Vijilans ak Solidarite Sitwayen)

Juillet 2020



Réalisations de la cellule, p.5

La cellule a partagé son document cadre au grand public et effectué plusieurs interventions dans la presse pour vulgariser sa mission et ses objectifs.

La COVID-19 en Haïti, p.7

La pandémie est arrivée au pays dans un contexte économique difficile. L'année 2019 étant la pire en terme de performance économique depuis 2010 l'année du séisme.



TABLES DES MATIERES

EDITORIAL.....	4
L'initiative de Solidarité et Vigilance Citoyenne.....	6
Réalisations de la cellule	7
La COVID-19 en Haïti.....	9
Perspectives pour le mois d'août 2020.....	12

EDITORIAL

CRISE SANITAIRE
ET CRISE DE
CONFIANCE?

Depuis plusieurs années, la crédibilité de l'Exécutif est fortement affaiblie par sa gouvernance. La population ne fait pas confiance aux différents gouvernements de ce quinquennat. Cette crise de confiance s'est notamment aggravée après la publication des rapports de gestion des fonds PetroCaribe par la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratifs et aussi par de nombreux autres scandales liés aux mauvaises pratiques de gestion des fonds publics, de dilapidation, d'absence de transparence causée par l'inaccessibilité à l'information.

Pourtant la bonne gouvernance est un moyen utilisé à travers le monde par des gouvernements dans le but d'établir un climat de confiance avec leur population, leur permettant "d'atteindre leurs objectifs en matière de développement humain et d'élimination de la pauvreté". Quatre mécanismes sont définis :

- Premièrement, le vote d'une loi sur l'accès à l'information, permettant aux citoyens et citoyennes d'investiguer sur les décisions et la gestion de l'action gouvernementale ;
- Deuxièmement, le gouvernement, dans une obligation

de transparence, doit vulgariser une information fiable, libre et accessible au grand public;

- Troisièmement, la stimulation de la participation citoyenne dans la prise de décision et l'application des politiques publiques par la mise en place de procédés améliorant la réceptivité gouvernementale.
- Quatrièmement, le renforcement du système de contrôle administratif et de l'appareil judiciaire pour combattre l'impunité, et aboutir à la condamnation des crimes financiers.

L'absence de contre-pouvoir parlementaire ne dédouane pas le gouvernement de l'obligation de rendre compte. Cependant, le déficit de gouvernance caractérisée par des décisions discrétionnaires et arbitraires, l'absence de transparence, l'inefficacité, et l'insouciance, contribuent à un environnement corruptif.

C'est dans ce contexte que les fonds publics sont mobilisés pour la gestion de la COVID-19. La reddition de compte dans le pays semble être encore loin de s'implanter dans les pratiques gouvernementales.

L'INITIATIVE de Solidarité et Vigilance Citoyenne

Dans le cadre de l'Initiative Citoyenne de Vigilance et de Solidarité (Inisyativ Vijilans Ak Solidarite Sitwayen), lancé le 21 Mai dernier, en vue de contribuer à sauver des vies face à la COVID-19, défendre les droits humains en pleine pandémie, promouvoir la bonne gouvernance dans la riposte au virus et mutualiser les efforts d'acteurs de la société civile, une cellule de vigilance a été mise sur pied. Cette cellule vise à faire des recommandations, à monitorer, et évaluer l'action publique en réponse au Coronavirus, en ce qui a trait à la gestion des fonds provenant du trésor public et des bailleurs en particulier.

Mission: La cellule se donne pour mission de jouer un rôle de vigie.

Objectif Général: Impulser un mouvement de contrôle citoyen sur les dépenses publiques et contribuer à maximiser les services apportés à la population par les institutions haïtiennes et les bailleurs de fonds dans leurs réponses à la COVID-19.

Durée: La mission de la Cellule couvre une période de six (6) mois, allant du 1er mai au 31

octobre 2020. Cette période peut se prolonger dans le cadre d'un accord entre les Organisations et personnalités concernées en fonction du contexte et de l'évolution de la pandémie .

Fonctionnement: La cellule ne dispose pas de structure exécutive. Les Organisations de la Société Civile (OSC) qui en font partie gardent leur autonomie d'action, leur philosophie de travail, leur système de gestion, de suivi et d'évaluation. Dans l'accomplissement de sa mission, la cellule privilégie des relations de travail avec les institutions publiques haïtiennes concernées, les bailleurs de fonds, les autres OSC et les personnes exposées au passage de la COVID-19.



REALISATIONS ^{de} la cellule



La cellule a publié son document-cadre et effectué plusieurs interventions dans la presse pour vulgariser sa mission et ses objectifs.

- Elle a publié une boîte à outils pour une gestion compétente et transparente des fonds.
- Des pages ont été créées sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter facilitant une constante communication avec les citoyens.
- Un fichier de suivi des décaissements de l'Etat, des bailleurs et donateurs privés ainsi que les promesses de dons ou d'appui financier en réponse à la COVID-19. Il sera disponible en ligne sur les sites internet des organisations Ensemble Contre la Corruption (ECC) et NOUPAPDÒMI.

- Dans le cadre du suivi des fonds des lettres ont été adressées aux principaux bailleurs et ambassades suivant:

1. Ambassade Américaine
 2. Ambassade de France
 3. Banque Interaméricaine de Développement (BID)
 4. Banque Mondiale (BM)
 5. Organisation Internationale pour la migration (OIM)
 6. Organisation des États Américains (OEA)
 7. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 8. USAID
 9. Ambassade du Canada
 10. Union Européenne
- Ainsi qu'aux Institutions publiques suivantes:
 1. Ministère de l'Education Nationale

et de la Formation Professionnelle;

2. Ministère de l'Economie et des Finances;

3. Ministère de la Santé Publique et de la Population

- Une rencontre de partage d'information a été réalisée avec les représentants de l'ambassade Américaine qui ont accepté volontiers de répondre aux questions de la cellule;

- Une passerelle a été jetée pour établir un rapport d'échange avec d'autres organisations intéressées à la reddition de comptes.



La COVID-19 en Haïti

“ La pandémie est arrivée au pays dans un contexte économique difficile. L'année 2019 étant la pire en terme de performance économique depuis 2010 l'année du séisme. ”

Le jeudi 19 mars 2019, le président de la République a officiellement déclaré le recensement de 2 cas de COVID-19 sur le territoire. La situation économique d'Haïti n'étant pas propice, les autorités ont recommandé à la population de limiter ses déplacements ne pouvant pas faire respecter le confinement les autres pays.

La pandémie est arrivée au pays dans un contexte économique difficile : l'année 2019 étant considérée comme la pire en terme de performance économique depuis 2010 l'année du séisme. Le pays venait de vivre environ deux ans de mouvements de protestations qui ont connu une baisse vers la fin de l'année 2019. La gourde continue à se déprécier, l'inflation grimpe, et les perspectives pour l'année 2020 ne sont pas réjouissantes. Les infrastructures sanitaires inadéquates faisaient craindre le pire. Le pays ne dispose pas assez de lits et le budget du ministère de la santé a été revu à la baisse.

Le plan de réponse du MSPP prévoit des dépenses d'environ 3,68 milliards de

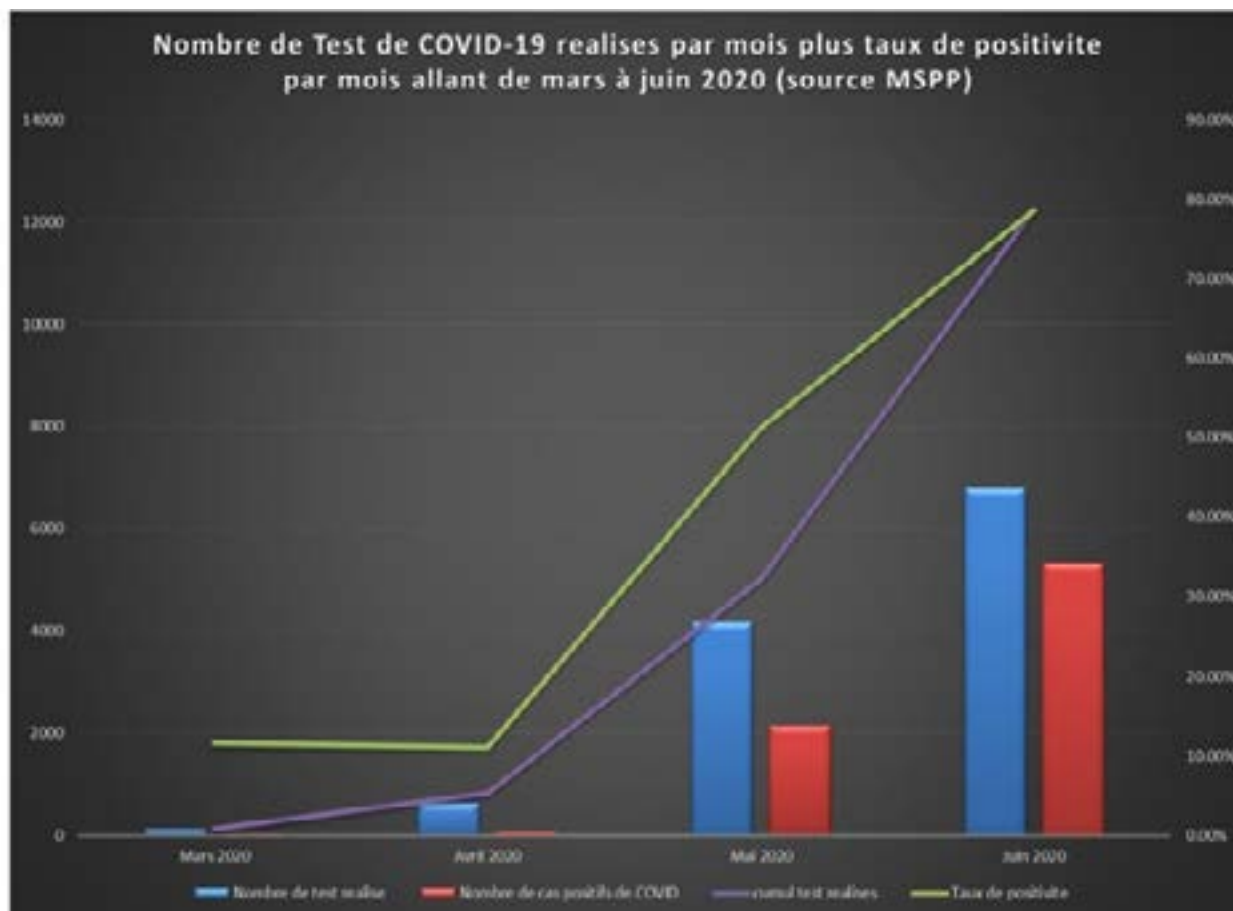
gourdes. Plusieurs bailleurs locaux et internationaux ont manifesté leur intérêt d'accompagner le gouvernement et le centre Gheskio dans la réponse au Coronavirus. Dans le budget 2019-2020, le gouvernement a consacré plus de 17 milliards de gourdes pour lutter contre la pandémie de la COVID-19.



CHIFFRES CLÉS DE LA PANDÉMIE EN HAÏTI

Du 19 mars au 20 juillet 2020, soit 4 mois après la découverte des premiers cas, le pays a enregistré un total de 7100 cas enregistrés, 151 morts et 4095 personnes guéries pour un total de 8603 tests effectués. Les cas en général et plus précisément les cas importés continuent d'augmenter.

	Nombre de test réalisé	Nombre de cas positifs de COVID	Taux de positivité
Mars 2020	129	15	11.63%
Avril 2020	624	69	11.06%
Mai 2020	4175	2141	51.28%
Juin 2020	6788	5333	78.57%
Juillet 2020	3975	1045	26.29%



LES MESURES ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Le gouvernement a tout de suite pris une série de mesures dont les suivantes:

- La déclaration de l'état d'urgence;
- L'imposition d'un couvre-feu sur tout le territoire national de 20 heures à 05 heures à compter du 20 mars 2020;
- L'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes;
- La fermeture de diverses institutions: usines, écoles, centre de formation et universités à partir du 20 mars 2020;

- La fermeture des frontières pour la circulation des personnes: interdiction de vols commerciaux à partir du 20 mars 2020;
- La publication par le MSPP d'un document sur les mesures de préparation et de réponse à la Covid-19 le 19 mars 2020;
- La création d'un comité scientifique a été mis sur pied pour conseiller le gouvernement.

ETATS D'URGENCE ET VIOLATION DE DROITS HUMAINS

L'état d'urgence établi par arrêté présidentiel du 19 mars 2020 fait jouer une législation favorisant l'intervention rapide des autorités publiques. Ainsi, la loi sur l'état d'urgence du 15 avril 2010 confère au Gouvernement la capacité de mettre en oeuvre des procédures cèles pour débloquer des fonds et désaffecter des crédits budgétaires. De plus, en cas d'urgence, l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 relative à la passation des marchés publics, autorise l'administration à passer des marchés de gré à gré en vue d'éviter les délais des procédures d'appel d'offre. Ces procédures offraient au moins une

apparente garantie de contrôle et de transparence. Sans une vigilance, leur allègement ouvre la voie aux actes de corruption.

On craint que l'inexistence d'un corps législatif ne soit un prétexte pour ne pas respecter les prescriptions de l'article 13 de la loi sur l'état d'urgence prévoyant que le gouvernement doit soumettre au Parlement, dans les trois mois suivant la fin de l'état d'urgence, un rapport sur les différentes mesures adoptées pour faire face à l'urgence sanitaire.

RÉSUMÉ DES DÉCAISSEMENTS

Montant total décaissé

Du 25 mars au 29 mai: 2 247 220 289 gourdes et USD 34 202 778.04

NB. Il ne s'agit pas de l'équivalent en dollars du montant en gourdes mais de la somme décaissée en gourdes et la somme décaissée en dollars.

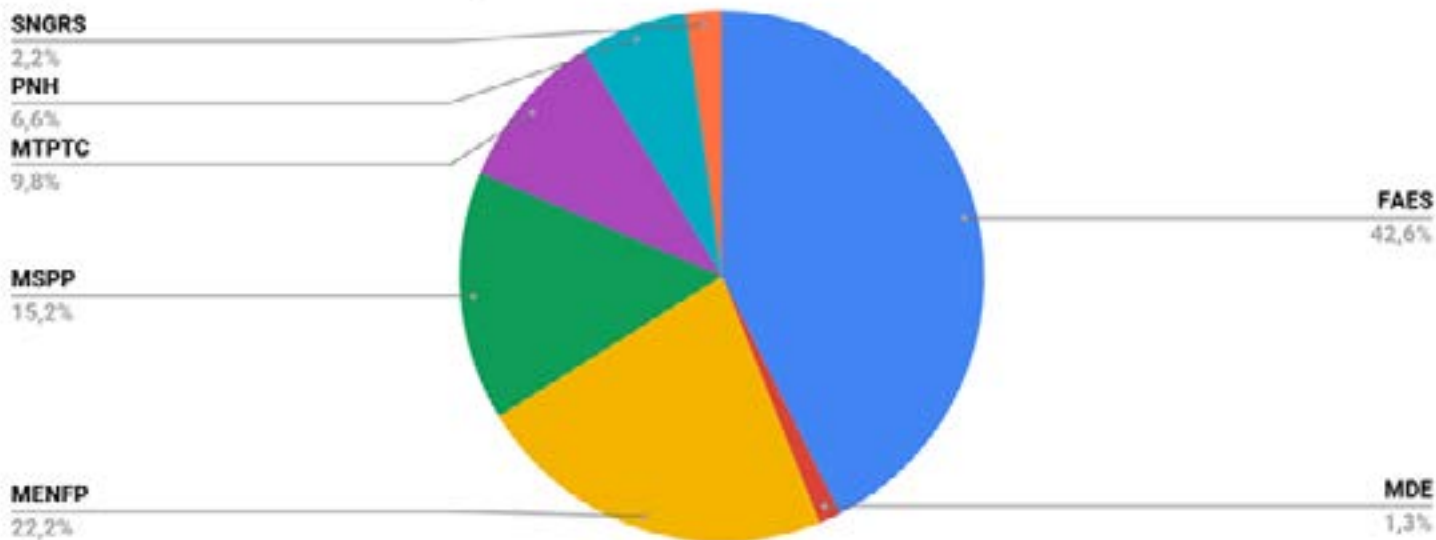
Distribution par bénéficiaire:

FAES	956 843 788,50 gourdes	0,00 dollar
MDE	30 000 000,00 gourdes	0,00 dollar
MENFP	500 000 000,00 gourdes	0,00 dollar
MSPP	341 280 000,00 gourdes	34 202 778,04 dollars
MTPTC	220 000 000,00 gourdes	0,00 dollar
PNH	149 096 500,00 gourdes	0,00 dollar
SNGRS	50 000 000,00 gourdes	0,00 dollar

Bénéficiaire	Montant décaissé en gourdes	Montant décaissé en dollars
FAES	956 843 788,50	0,00
MDE	30 000 000,00	0,00
MENFP	500 000 000,00	0,00
MSPP	341 280 000,00	34 202 778,04
MTPTC	220 000 000,00	0,00
PNH	149 096 500,00	0,00
SNGRS	50 000 000,00	0,00
Total	2 247 220 289	34 202 778,04

N.B Le MSPP a reçu des décaissements additionnels en dollars totalisant 34 202 778,04 dollars américains.

Répartition des décaissements en gourdes



DISTRIBUTION PAR MOIS

Mois	Montant en gourdes	Montant en dollars
Mars 2020	181,280,000	18,669,500
Avril 2020	816,471,500	10,214,948
Mai 2020	1,289,468,789	5,318,330.04

Perspectives pour le mois d'août 2020

La cellule a procédé à une réorientation plus ciblée de ses interventions, basée sur des institutions qui regorgent une forte influence dans la gestion financière et les opérations découlant de la Covid-19. Ainsi, il a été maintenu de concentrer son travail sur huit (8) institutions, dont 4 institutions publiques, et 4 bailleurs internationaux. Citons: le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), et le Fonds d' Assistance Économique et Sociale (FAES) et les bailleurs sont la United States Agency for International Development (USAID), la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Mondiale (BM) et l'Union Européenne (UE).

Il s' agira d' une part d' effectuer une trajectoire précise des fonds promis et décaissés, d'analyser les cohérences liées aux ententes signées, aux conditions définies, aux cibles et activités prévues, aux dépenses effectuées et de rendre compte de la pédagogie de

reddition de compte, de transparence et d'efficacité, d' autre part.

Il est également prévu une rencontre avec la Presse pour faire le point sur les démarches opérées jusqu'à date et certaines observations préliminaires sur la gestion gouvernementale de la Covid-19.



Production: Inisyativ Vijilans ak Solidarite Sitwayen (IVSS)

Mise en page: Johanne Elima

Août 2020